

Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 2 (1902-1903)
Heft: 21

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

2^{me} ANNÉE - N° 21 - 1^{er} SEPTEMBRE 1902

La Musique en Suisse

ORGANE
de la SUISSE FRANÇAISE

Paraissant
le 1^{er} et le 15 de chaque Mois

ABONNEMENT D'UN AN: SUISSE 6 FRANCS, ÉTRANGER 7 FRANCS

Rédacteurs en Chef:

E. JAKES-DALCROZE  H. MARTEAU
Cité, 20 - Genève - Rue de l'Observatoire, 16

Éditeurs-Administrateurs:

DELACHAUX & NIESTLÉ, à Neuchâtel
W. SANDOZ, éditeur de musique, à Neuchâtel

Avis

Nous annonçons avec plaisir à nos lecteurs que la Rédaction de la „Musique en Suisse“ s'est attaché pour la saison 1902-1903 comme co-rédacteur en chef

M. HENRI MARTEAU

qui se chargera plus spécialement de la correspondance étrangère.

ART MUSICAL ET DÉMOCRATIE

ous assistons chaque jour au développement lent et sûr du socialisme et chaque jour aussi nous sommes frappés davantage par le fait que bien peu des « leader » du parti ne se préoccupent de la question importante d'une culture intellectuelle largement et généreusement répandue dans le peuple. A vrai dire, cette sorte de négligence peut s'expliquer dans certains pays où le socialisme, à peine sorti de l'œuf, se débat encore contre mille difficultés d'ordre politique. Il faut aller, en effet, au plus pressé, c'est-à-dire à l'amélioration du sort matériel des classes ouvrières. C'est malheureusement une anomalie de la vie de l'homme, qu'il soit obligé sans cesse de songer au pain

quotidien et qu'ensuite seulement, s'il en a encore le courage et la force physique, il lui soit permis de songer à sa nutrition intellectuelle. Du moins nous ne croyons guère nous tromper en affirmant que tel est le sort des quatre-vingt-dix-neuf centièmes des êtres humains. Dans les pays, au contraire, où le socialisme a largement droit d'existence, où il est même à la tête des affaires sinon de l'Etat, du moins municipales, comme en France, nous ne le voyons pas assez dégagé des vieux préjugés qui présidèrent à sa naissance. Nous le remarquons acharné à vouloir réaliser l'utopique collectivisme, à traiter les religions de superstitions, enfin à perdre un temps précieux à se rendre au moins ridicule, en enlevant les croix des portes de cimetières, ainsi que nous l'avons vu de nos yeux en une ville de France. Bref, à quelques exceptions près, nous constatons que le socialisme détruit beaucoup et ne reconstruit guère là où il a souvent amoncelé les ruines. Ce grand parti, qui prétend abolir les frontières, agit plutôt par la crainte qu'il inspire aux partis dits bourgeois, lesquels sortent alors de leur stagnant « tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, » et prennent souvent, à regret, cela va sans dire, des mesures préventives beaucoup plus utiles au bien-être du peuple que d'enfantines et